

# MÉMOIRE

## Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

### Position de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

Dans le cadre de la consultation publique du  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Présenté par  
Véronique Lasalle, présidente et  
France Chapdelaine, directrice générale

**Février 2020**

**CHAMBRE DE COMMERCE DE LA HAUTE-MATAWINIE**  
**Bureau d'accueil touristique**  
**Centre d'accès communautaire Internet**  
521, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0  
450 833-1334 | chamhm@satelcom.qc.ca | haute-matwinie.com



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                         |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1. PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE<br>DE LA HAUTE-MATAWINIE ET DE LA RÉGION.....                                 | 4-8   |
| a. Chambre de commerce de la Haute-Matawinie .....                                                                      | 4     |
| b. Portrait de la Haute-Matawinie .....                                                                                 | 5     |
| c. Implication de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie<br>dans le projet de mine de Nouveau Monde Graphite..... | 7     |
| 2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....                                                                                        | 9-20  |
| a. Nouvelles façons de faire du développement local.....                                                                | 9     |
| b. Importance des minéraux critiques et stratégies pour<br>le développement du Québec .....                             | 10    |
| c. Industrie minière au Québec .....                                                                                    | 11    |
| d. Retombées pour la Haute-Matawinie et le Québec.....                                                                  | 12    |
| e. Enjeux démographiques.....                                                                                           | 14    |
| f. Tourisme .....                                                                                                       | 15    |
| g. Villégiateurs.....                                                                                                   | 16    |
| h. Capacité du milieu d'accueillir le projet.....                                                                       | 19    |
| i. Qu'est-ce qu'on fera dans 30 ans? .....                                                                              | 20    |
| 3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....                                                                                  | 21-23 |
| 4. ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET ACCUEIL DU MILIEU .....                                                                     | 24-25 |
| 5. CONCLUSION .....                                                                                                     | 26-27 |

## RÉFÉRENCES ET ANNEXES

# 1 PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA HAUTE-MATAWINIE ET DE LA RÉGION

---

## a. Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

La force de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie (« chambre de commerce ») réside dans le dynamisme de ses membres, qui sont au nombre d'environ 230 (soit la majorité des entreprises de la Haute-Matawinie), de Manawan, de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon et des Territoires non organisés (TNO) de la MRC de Matawinie. Elle compte aussi des membres de la région de Joliette et d'ailleurs dans Lanaudière.

La Chambre de commerce de la Haute-Matawinie est fière de représenter les gens d'affaires de la région, d'être un porte-parole collectif et de s'impliquer dans différents dossiers afin de défendre les intérêts de la Haute-Matawinie auprès des intervenants locaux, régionaux et provinciaux.

Voici quelques-unes de nos activités principales :

- Publication de La Revue de la chambre, le mensuel distribué à toutes les portes de Haute-Matawinie, faisant office de bulletin municipal ;
- Montage et publication du bottin téléphonique de la Haute-Matawinie ;
- Création d'outils de promotion (cartes, dépliants, etc.) ;
- Soutien à des projets de développement touristique, industriel et commercial du territoire ;
- Petits déjeuners conjoints, rencontres diverses, formations pour les membres ;
- Défense des intérêts des commerçants et de la population ;
- Participation à divers comités locaux et régionaux.

Nous offrons aussi différents services à la communauté :

- Mandataire SAAQ – Société de l'assurance automobile du Québec ;
- Site mobile Service Canada ;
- Centre d'accès communautaire Internet (\$) ;
- Service de secrétariat, de télécopie ou d'envoi de courriels (\$) ;
- Impressions, photocopies noir et blanc ou couleur (\$) ;
- Bureau d'accueil touristique ;
- Pochettes de bienvenue pour les nouveaux arrivants.

La chambre de commerce a toujours été très présente dans tous les projets de développement importants pour la région. Voici quelques exemples de comités sur lesquels nous sommes impliqués, qui sont liés d'une façon ou d'une autre au projet de NMG :

- ✓ **Comité santé Haute-Matawinie** – Créé afin d'assurer le maintien des services de santé dans le milieu. Le comité a d'ailleurs contribué, par les incitatifs mis en place, à passer de plusieurs jours de découverte médicale par mois au CLSC de Saint-Michel à une découverte pratiquement nulle.
- ✓ **Comité emploi Haute-Matawinie et Comité économie et emploi Matawinie**  
Ces comités visent à vérifier les besoins de main-d'œuvre de la région et à augmenter l'attractivité des entreprises et du territoire.
- ✓ **Comité d'amélioration de la Route 3** – Ce comité a été formé afin de faire de la Route 3 une route panoramique à vocation touristique. Ce projet donnerait une deuxième voie d'accès à la Haute-Matawinie et permettrait de créer un véritable lien routier entre les trois pôles du nord lanauchois, donnant du même coup un essor au développement lié au tourisme dans Lanaudière.
- ✓ **Comité d'accompagnement de Nouveau Monde Graphite** – Ce comité formé de différents intervenants et résidents de Haute-Matawinie a pour objectif de favoriser l'implication de la communauté locale dans l'ensemble du projet de mine de graphite. La directrice générale y est présente notamment afin d'en apprendre plus sur le projet, mais aussi pour veiller au respect des engagements environnementaux, sociaux et économiques de la minière, qui est d'ailleurs l'un des mandats du comité.

De plus, la chambre de commerce travaille depuis longtemps dans différents dossiers permettant de soutenir toute la communauté. D'ailleurs, depuis la crise forestière de 2006, les actions de la chambre de commerce auprès de la population n'ont cessé de s'intensifier, afin de préserver un certain dynamisme dans le milieu, en attendant la reprise économique qui est finalement à nos portes. C'est que le développement et la croissance de nos entreprises sont tributaires du soutien de toute la communauté, dont la qualité de vie est elle-même liée à son tour aux conditions de son environnement socio-économique.

## **b. Portrait de la Haute-Matawinie**

Le territoire de la Haute-Matawinie comprend Manawan, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon, qui se situent dans la MRC de Matawinie, Lanaudière. La région est principalement mono-industrielle, avec son industrie forestière, à laquelle s'ajoutent, grâce à ses nombreuses activités nature, des retombées économiques touristiques et récréotouristiques de moindre ampleur, mais importantes pour le milieu.

### **▪ Saint-Michel-des-Saints**

Créée en 1863 par le curé Brassard, Saint-Michel-des-Saints est industrielle et touristique. La municipalité est située au bord de l'immense lac Taureau (90 km<sup>2</sup>), qui est l'un des plus beaux plans d'eau de la région. C'est aussi bien le paradis des sports nautiques que des sports d'hiver, alors que la région est réputée pour la

motoneige et le traîneau à chiens. Les nombreux lacs, pourvoiries, zones d'exploitation contrôlée (ZEC) ainsi que la proximité de réserves fauniques et du Parc national du Mont-Tremblant en font un lieu de prédilection pour tous les amateurs de plein air.

- **Saint-Zénon**

C'est l'une des localités les plus hautes en altitude du Québec, et la plus haute de Lanaudière. Le village a été fondé par l'abbé Provost, l'un des promoteurs de la conquête du Nord. Au village, depuis le belvédère à l'arrière de l'église, il est possible de contempler la coulée des Nymphes. Royaume de la motoneige, c'est aussi un haut lieu de pêche, en raison de sa forte concentration de pourvoiries et de ZECs.

- **Manawan, réserve atikamekw**

Avec sa population de plus de 2 500 habitants, Manawan, réserve atikamekw créée en 1906, est située à environ 1 h 15 de route de Saint-Michel-des-Saints, via une route forestière de quelque 87 km. Les principales activités économiques de la communauté sont reliées à la foresterie, au tourisme, à l'art et à l'artisanat. Le Conseil des Atikamekw de Manawan est le plus grand employeur de la communauté, entre autres puisque l'éducation et la santé lui incombent, en plus des activités qui sont généralement la responsabilité des municipalités québécoises.

## **Crise forestière**

Le 8 août 2006, Louisiana-Pacific annonçait la fermeture indéterminée de ses usines de sciage et de panneaux OSB localisées à Saint-Michel-des-Saints. L'étude préparée par la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière suite à ces fermetures a comptabilisé 218 emplois perdus à l'usine OSB et 104 à la scierie, pour un total de 322 emplois directs. La perte d'emplois totale estimée, en incluant les pertes d'emplois indirects et induits, était de 638<sup>1</sup>. Il s'agit là d'un nombre impressionnant de pertes d'emplois pour une petite communauté. Cette étude estimait que la proportion d'emplois perdus dans les municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon atteignait 29 %, soit près du tiers de tous les emplois de ces deux municipalités<sup>1</sup>.

Cette même étude proposait un plan d'action régional pour la relance de l'industrie forestière et indiquait que « des solutions pour la diversification économique seront aussi à développer dans les prochains mois afin d'offrir une viabilité à long terme des municipalités et territoires mono-industriels.<sup>1</sup>» Malgré les aides obtenues, qui ont pris diverses formes, cette diversification économique ne s'est pas concrétisée.

Ces fermetures ont donc affecté l'économie en forçant une portion de la population à quitter la région pour trouver un emploi ailleurs, diminuant d'autant le nombre de résidents utilisant les services de nos commerces et les services publics, créant des pertes d'emplois additionnelles.

Pour prendre la pleine mesure de l'impact de la crise forestière sur la région, citons en exemple le fait que l'École secondaire des Montagnes accueillait 197 élèves en 2005, que le nombre était de 168 en 2007, et qu'il est actuellement de 119<sup>2</sup>.

La région ne s'est toujours pas remise de la crise forestière de 2006, même si la relance de l'usine de sciage par Scierie St-Michel inc. (2016) a permis à quelque 100 travailleurs de reprendre le travail, en usine ou en forêt. Ces emplois ont amené dans notre région un souffle d'optimisme, tout comme la découverte de gisements de graphite par Nouveau Monde Graphite, et l'ouverture imminente de l'usine de granules La Granaudière, dont la construction est en cours.

### **c. Implication de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie dans le projet de mine de Nouveau Monde Graphite**

En raison de ses actions auprès de différents titulaires de charges publiques, la directrice générale de la chambre de commerce est inscrite à titre de lobbyiste d'organisation au Registre des lobbyistes, comme c'est également le cas de certains des administrateurs de la chambre. Nous avons actuellement quatre inscriptions pour des mandats actifs, dont l'un a pour objet le projet de mine de Nouveau Monde Graphite (« NMG »). L'objectif de nos activités de lobbyisme en lien avec le projet est de le faire connaître, de démontrer l'appui de la communauté d'affaires à la minière et ainsi établir son acceptabilité sociale pour ce qui est des organisations nous concernant.

Depuis les tout débuts du projet, les administrateurs de la chambre de commerce ont demandé l'aide de la population afin que nous nous démarquions. Nous avons demandé à tous d'accompagner le projet, de nous assurer qu'il réponde à nos exigences et besoins tout autant qu'à ceux de la minière afin qu'il amène de la richesse dans le milieu. Nous avons aussi invité le milieu à se rendre attrayant pour les nouvelles familles attirées par les emplois offerts – à la mine ou ailleurs - et à avoir confiance en nous-mêmes comme communauté d'accueil d'un projet novateur et porteur.

En juillet 2017 se tenait une visite de la mine Imerys de Saint-Aimé-du-lac-des-Îles initiée par le maire de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints. La chambre de commerce y a participé, avec des conseillers municipaux de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon et des représentants d'associations. Les informations obtenues et la visite du site a rassuré la majorité des participants quant aux façons de faire des minières, d'autant plus que cette mine a amorcé ses opérations il y a plusieurs années, alors que la mine de NMG démarrera suivant les règles plus strictes de l'industrie minière de nos jours et sur la base des meilleures pratiques de l'industrie. L'article qui a suivi la visite, présenté dans La Revue de la chambre, est en annexe.

La chambre de commerce est heureuse de compter sur Nouveau Monde Graphite à titre de membre et de partenaire dans de nombreux projets. Son apport financier auprès de la chambre de commerce est principalement lié à des actions publicitaires dans nos différentes publications, ou à de la visibilité lors d'activités. Cela ne nous empêche cependant pas de respecter les autres organisations désireuses d'utiliser nos publications pour faire connaître leurs actions, comme l'Association pour la protection du lac Taureau (parution annuelle dans le bottin téléphonique) et la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (publicité sur le napperon distribué dans les restaurants à l'hiver 2018-2019 et invitation à une rencontre d'information publique dans La revue d'août 2018), même si ces organismes sont opposés au projet de NMG.

***Si d'aucuns sont inquiets de ce qu'il adviendra du milieu une fois le gisement épuisé, alors que la minière propose déjà d'elle-même un plan de transition dans son étude d'impact, la chambre de commerce sera certainement du nombre des acteurs qui initieront, dès le début des opérations de la mine, un comité visant à maximiser la création d'emplois et le lancement de nouvelles entreprises grâce à la relance économique que le milieu vivra, mais aussi à minimiser les impacts de la fermeture de la mine, même si cela peut sembler loin.***

Les bénéfices socio-économiques du projet de NMG seront multiples pour la Haute-Matawinie et la MRC de Matawinie, alors que Lanaudière et le Québec tout entier bénéficieront également de retombées économiques. Nous serons alors heureux d'avoir appuyé Nouveau Monde Graphite, au bénéfice de toute la communauté d'affaires et la population de résidents permanents et de villégiateurs, tout comme de ses visiteurs, comme nous l'avons toujours fait.

## 2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

---

Il ne fait aucun doute que la Haute-Matawinie a besoin de nouvelles entreprises pour augmenter sa vitalité économique, puisque, selon l'indice de vitalité des municipalités préparé par l'Institut de la statistique du Québec<sup>3</sup> :

- Saint-Michel-des-Saints se classe au 11<sup>e</sup> rang sur 17 municipalités dans la MRC de Matawinie et 50<sup>e</sup> sur 60 pour la région de Lanaudière ;
- Saint-Zénon se classe au 17<sup>e</sup> rang dans la MRC et 58<sup>e</sup> dans la région ;
- Manawan se classe au 15<sup>e</sup> rang dans la MRC et 55<sup>e</sup> dans Lanaudière.

Alors que plusieurs entreprises manquent d'employés, certains se demandent pourquoi démarrer de nouveaux projets ici. Nous croyons qu'un bassin d'employeurs plus important et qu'une diversité d'emplois permettra d'attirer de nouveaux résidents, de garder des jeunes ici, pour ultimement permettre une diversification économique, la revitalisation du milieu et un plus grand bassin d'employés pour toutes les entreprises.

### a. Nouvelles façons de faire du développement local

Au cours des dernières années, les changements survenus en matière de développement économique local au Québec ont obligé les villes québécoises à redéfinir la façon dont elles interviennent dans ce domaine. Dans *Les clés du développement économique local – analyse des stratégies de six villes nord-américaines*, l'Institut du Québec s'est penché sur ce fait en analysant les stratégies et les succès de développement économique de six villes américaines et ontariennes. En conclusion, le rapport indique :

« À l'heure de la mondialisation et de la numérisation de l'économie, toujours à apprivoiser bien qu'omniprésentes, le modèle de développement des villes doit répondre à un nouveau paradigme à deux axes : ceux de l'innovation et de l'écologie.<sup>4</sup> » L'analyse soulignait aussi qu'il faut offrir un écosystème attractif et dynamique pour les talents créatifs et les expertises technologiques, alors que la vitesse des changements dans notre société ne permet plus aux entreprises de bénéficier de longs cycles de croissance, ce qui leur commande de devenir « agiles ». L'on y mentionnait par ailleurs qu'« Il faut également considérer la protection de l'environnement comme un moyen d'accumuler un immense capital en termes de qualité de vie. Ces lignes directrices, communes aux six villes étudiées dans cette étude, sont aussi celles du développement durable.<sup>4</sup> »

Certaines stratégies semblent se dégager des six cas étudiés, dont :

- La croissance économique locale se fonde sur les atouts économiques présents sur le territoire de la municipalité, sans renier ceux du passé ;
- Les villes demeurent proactives, en dépit des importants succès obtenus par certaines d'entre elles ;
- Les entrepreneurs et les gens d'affaires sont systématiquement mis à contribution.<sup>4</sup>

L'analyse reconnaît aussi des impondérables dans le développement économique local durable, dont « l'ambition affichée de connecter l'économie locale à un écosystème

entrepreneurial et d'innovation grâce à un leadership économique résolument partagé avec la communauté des gens d'affaires.<sup>4</sup> »

Même si nos municipalités sont beaucoup plus petites que les grandes villes étudiées dans le cadre de cette étude, nous pouvons diriger nos actions de façon à utiliser des stratégies éprouvées pour améliorer le dynamisme de la Haute-Matawinie et la rendre attirante pour de nouveaux visiteurs, résidents et entreprises, afin d'assurer la pérennité de nos villages.

## **b. Importance des minéraux critiques et stratégiques pour le développement du Québec**

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a entrepris en novembre 2019 une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques. Les partenaires, les représentants du milieu et les citoyens étaient invités à exprimer leurs points de vue ou leurs commentaires et ainsi contribuer à la réflexion et à définir des orientations gouvernementales en la matière.

Le guide de discussion souligne le fait que « l'économie mondiale est en pleine mutation et que de nouvelles technologies accélèrent ce changement tout en transformant nos modes de vie, et que devant cette mutation, la demande en minéraux critiques et stratégiques devient de plus en plus forte<sup>5</sup> ».

***Le graphite fait partie de ces minéraux critiques et stratégiques, et les documents de travail de cette réflexion présentent une évaluation de la croissance de la demande mondiale de graphite à 383 % d'ici 2050 (source : USGS et World Bank, 2017). Canada est le troisième producteur mondial de graphite (4,3 %) après la Chine (68 %) et le Brésil (10 %) <sup>5</sup>. NMG offrirait donc au Québec une plus grande place dans ce marché, alors que nous extrayons déjà du graphite ici.***

Lors de la journée de réflexion à laquelle la directrice générale de la chambre a participé en décembre 2019, le fait que le recyclage des minéraux et de ses déchets est global y a été discuté, puisque certains minéraux et produits voyagent d'un continent à l'autre. Raison de plus pour ne pas maintenir une attitude de « pas dans ma cour » alors que les minéraux extraits ici font l'objet de contrôles de nos propres institutions gouvernementales, qui font ce qu'elles ont à faire pour s'assurer des meilleures pratiques des minières, plutôt que de s'en remettre à on ne sait trop qui ailleurs, ni dans quelles conditions, et sans apport économique pour le Québec.

Le communiqué de presse du 31 janvier 2020 annonçant le succès des rencontres régionales de cette réflexion démontrait d'ailleurs l'importance pour le Québec de devenir un leader dans l'industrie, afin d'assurer que nous obtenions notre juste part des retombées économiques possibles grâce aux différents minéraux que nous possédons. L'on y précisait d'ailleurs que les minéraux critiques et stratégiques font partie du quotidien, puisqu'ils se retrouvent dans plusieurs objets (piles, ordinateurs portables, etc.). L'on y soulignait aussi que « le secteur minier joue un rôle de premier plan dans l'économie du Québec avec plus de 30 000 emplois directs et indirects et 23 mines actives<sup>6</sup> ».

### c. Industrie minière au Québec

Quoique Lanaudière ne fasse pas à ce moment-ci partie des chiffres présentés, l'étude *Retombées économiques de l'industrie minière au Québec* réalisée en septembre 2018 indiquait que l'industrie minière au Québec employait, au 31 décembre 2016, 12 351 travailleurs de façon directe, que les salaires bruts avaient atteint 1,19 G\$ pour l'ensemble de l'année 2016 et que le nombre de femmes travaillant dans l'industrie minière était passé de 1 398 en 2014 à 1 587 en 2016. L'étude souligne aussi que les revenus pour les travailleurs de cette industrie sont proportionnellement supérieurs à ceux de l'ensemble des travailleurs dans les diverses régions où l'on retrouve cette activité<sup>7</sup>. Il s'agit là de salaires intéressants pour nos résidents et pour de nouveaux arrivants éventuels, hommes ou femmes.

L'on y souligne de plus que « l'industrie minière contribue aussi de façon significative à la qualité de vie de la population, que ce soit par ses apports aux communautés d'accueil ou par ses contributions aux différents paliers de gouvernement<sup>7</sup>. »

Le *Rapport sur les activités minières au Québec 2017* du MERN mentionne quant à lui le forum minier du Northern Miner, tenu en octobre 2017 à Toronto, alors que les entreprises, lors d'une table ronde sur l'urgence de l'innovation dans l'industrie minière et l'importance de « bien faire les choses », se sont prononcées :

- La prochaine vague d'innovation aura pour objectif de rendre la vie meilleure pour les communautés qui avoisinent les exploitants miniers ;
- Les entreprises doivent apprendre à écouter la communauté et à passer du temps de qualité avec ses représentants pour comprendre ses réels besoins ;
- L'industrie doit se lever et faire connaître ses succès. Le secteur minier a fait de grands progrès technologiques, mais il ne les a pas bien communiqués à la société dans son ensemble ;
- Même si l'industrie parle beaucoup de faire les choses différemment, elle a l'un des pires rapports de présence féminine dans les postes de direction ;
- Quel sera le rôle du recyclage dans l'avenir du secteur minier si une entreprise comme Apple annonçait : « Nous voulons que 100 % de nos produits soient recyclés?<sup>8</sup> ».

L'industrie minière évolue et se transforme. Elle a souvent eu mauvaise presse dans le passé, tout comme l'industrie forestière ou même l'industrie touristique. De nos jours, on réalise l'importance de préserver notre environnement, de mieux faire les choses. Les gouvernements aussi. De toute façon, nous n'avons pas le choix, puisque l'urgence climatique nous démontre que tous doivent faire mieux, même si l'utilisation de nos ressources est nécessaire.

#### **d. Retombées pour la Haute-Matawinie et le Québec**

Aujourd'hui, Nouveau Monde Graphite dénombre 54 employés répartis en trois points de service, dont 19 employés à l'usine de démonstration. Du nombre total, 20 habitent la Haute-Matawinie et les environs, et 8 sont de nouveaux arrivants ou des gens qui sont de retour dans la région. Selon l'étude d'impact environnemental et social de la minière (décembre 2019) :

##### **Phase de construction – 18 à 22 mois :**

- Moyenne de 250 emplois avec une pointe pouvant atteindre jusqu'à 465 emplois

##### **Période d'opération - Sur la durée de vie de la mine :**

- Moyenne de 132 emplois directs ;
- Globalement 1 260 emplois directs et 726 emplois directs ou induits pour le Québec ;
- Valeur ajoutée de 219,9 M\$ au niveau du PIB québécois ;
- 34,7 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux, uniquement sur les salaires.

En plus de faire travailler des résidents, les activités de la minière entraînent déjà des retombées en Haute-Matawinie (les chiffres nous proviennent de la minière, mais reflètent tout à fait ce que nous voyons sur le terrain) :

- Achat de biens et services divers (restauration, hébergement, etc.) dans quelque 20 entreprises locales ;
- Dons et commandites de près de 95 000 \$ à ce jour (événements, actions communautaires, achats pour le milieu, etc.) ;
- Retombées de 6,5 M\$ en Haute-Matawinie et 300 000 \$ ailleurs dans Lanaudière en lien avec la seule création du projet d'usine de démonstration ;
- Implication dans différents dossiers et activités : Comité emploi de la Haute-Matawinie, tournoi de golf Jean-François Lafrance, Rendez-vous country de St-Michel-des-Saints, etc.

Le lancement des activités de la minière permettra à nos entreprises de :

- Développer et proposer à NMG et ses fournisseurs des produits et services ;
- Réaliser des partenariats entre entreprises afin d'offrir à la minière certains services qui ne sont pas disponibles ici actuellement, ainsi que d'autres services pour la population ;
- Développer une toute nouvelle expertise en vue de faire croître leur entreprise et possiblement d'exporter ce savoir-faire développé ici.

La minière a de plus initié le comité de formation de la main-d'œuvre en Haute-Matawinie, dont font partie le Centre multiservices des Samares, Scierie St-Michel, La Granaudière, Bois franc Lanaudière et la chambre de commerce. Ce comité est formé de « concurrents » pour ce qui est de la main d'œuvre, qui ont décidé de devenir partenaires pour présenter dans le milieu des programmes de formation :

- Formation L'Essentiel des mines et du bois, qui débutera à Manawan (2 mois) et se poursuivra à Saint-Michel-des-Saints (1 mois). Cette formation est un programme de préparation à l'emploi s'adressant aux Autochtones qui s'intéressent à une carrière dans le secteur minier (début prévu : fin mars 2020).
- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Opération d'équipements de production, dont le lancement est prévu à la fin avril 2020. Ce DEP avec rémunération sera donné à Saint-Michel-des-Saints, avec formation en classe et en entreprise, à plusieurs cohortes successives d'étudiants.
- Éventuellement, le comité aimerait offrir d'autres formations, alors que le milieu réclame depuis de nombreuses années des diplômes d'études professionnelles, non dispensées ici, pour ses jeunes et ses travailleurs désireux de bonifier leur formation. Un sondage a d'ailleurs été fait par la chambre de commerce auprès d'entreprises du secteur dans les derniers mois, afin d'évaluer certains besoins de formation actuels ou à venir dans les prochaines années.

La rencontre « Présentation des opportunités d'affaires pour les entreprises de la région en raison des projets de développement à Saint-Michel-des-Saints » tenue le 11 juin dernier, initiée par NMG, La Granaudière, la chambre de commerce et la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, visait à faire connaître à des entreprises de partout dans Lanaudière (et même de plus loin, selon les champs d'expertise), les opportunités liées aux projets en cours. NMG y indiquait non seulement désirer maintenir sa politique d'achat local, mais également inciter ses fournisseurs à avoir un point de service ici, afin d'assurer une réponse rapide à ses besoins et permettre de maintenir les opérations en cas de bris d'équipements ou autre. Pour ce qui est de la sélection de l'entrepreneur qui construira ses installations, la minière inclura des critères liés à l'embauche de sous-traitants et employés locaux et atikamekw. Tout cela présente des possibilités de croissance additionnelles pour le milieu.

Outre les emplois déjà créés et à venir, les retombées économiques et son implication dans le milieu se traduisent à différents niveaux, puisque Nouveau Monde Graphite offre un partage des bénéfices avec les communautés d'accueil, certaines ententes étant déjà signées (Municipalité de Saint-Michel-des-Saints) et d'autres demeurant à venir (Conseil des Atikamekw de Manawan). De surcroît, grâce aux argents qui y seront injectés selon les bénéfices de la minière, le Fonds régional de développement proposé servira à développer des projets structurants, un vecteur de croissance qui sera certainement porteur pour le milieu.

Nous croyons que la présence de NMG contribuera à mettre davantage en valeur la Haute-Matawinie, notamment en raison des retombées économiques pour le Québec du projet et des façons de faire innovantes à différents égards de la minière. Cela nous offrira une visibilité qui pourra emmener de nouveaux visiteurs et touristes. De plus, les possibilités accrues d'emploi dans un milieu tel que le nôtre, situé tout près de la grande nature, mais non loin des grands centres, contribueront à attirer la main-d'œuvre requise pour toutes nos entreprises.

Le gisement de graphite qui sera exploité par NMG est situé à Saint-Michel-des-Saints. Toutefois, les retombées que le projet engendrera auront aussi des impacts intéressants pour toute la Haute-Matawinie :

### **Retombées pour la communauté atikamekw de Manawan**

Comme en fait mention l'étude d'impact environnemental et social de NMG, les entreprises de Manawan susceptibles d'offrir des services à la minière ou à ses fournisseurs pourront bénéficier de revenus liés à ces échanges commerciaux.

Dans l'étude « *Retombées économiques de l'industrie minière au Québec* », on indique qu'entre 2014 et 2016, le total de travailleurs autochtones employés par les compagnies minières au Québec avait augmenté, passant de 258 à 377, soit une hausse de 46,1 % en deux ans<sup>7</sup>. Les autochtones – hommes et femmes – pourront eux aussi trouver leur place chez NMG.

La minière a d'ailleurs participé aux journées carrières tenues à l'École secondaire Otapi de Manawan en 2019 et 2020, dédiées à toute la communauté, la population de Manawan étant invitée à occuper des emplois chez NMG. La communauté est d'ailleurs directement sollicitée pour la formation l'Essentiel des mines et du bois, mentionnée plus haut.

### **Retombées pour Saint-Zénon**

Il va sans dire que les entreprises de Saint-Zénon susceptibles d'offrir des services à la minière et à ses fournisseurs pourront bénéficier elles aussi de retombées économiques. Ses résidents pourront y travailler, de nouveaux arrivants ou de nouvelles entreprises pourront s'établir à Saint-Zénon, cette municipalité n'étant située qu'à une dizaine de minutes de Saint-Michel-des-Saints. L'augmentation éventuelle de la population de Saint-Zénon pourrait aussi mener à des opportunités d'expansion des commerces du village.

### **e. Enjeux démographiques**

Conjointement, la présence de la Scierie St-Michel, de l'usine de granules La Granaudière et de NMG permettra certainement un rajeunissement de la population, par la rétention et le retour de certains de nos jeunes et l'arrivée de nouveaux résidents qui viendront travailler dans nos usines.

En effet, actuellement, les projections d'âge moyen de la population pour nos villages présentées par Sylia-statistiques régionales du CISSS de Lanaudière sont extrêmement préoccupantes<sup>9</sup> :

| <b>Projections d'âge moyen</b> | <b>2021</b> | <b>2031</b> | <b>2036</b> |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Saint-Michel-des-Saints        | 53,6        | 58,3        | 59,5        |
| Saint-Zénon                    | 56,3        | 60,2        | 61,4        |
| Manawan                        | 28          | 30,2        | 31,3        |

Seule Manawan peut déjà être confiante que sa population demeurera relativement jeune dans les prochaines années. Pour une grande partie de la population de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon, l'âge de la retraite sonnera dans bien peu d'années. Si l'on veut améliorer les perspectives d'avenir de la région, il faut d'ores et déjà y travailler. L'arrivée de nouvelles entreprises et industries est sans nul doute la clé.

De plus, tel que l'indique le document *La région de Lanaudière et sa population, État des lieux et perspectives*, préparé par le CISSS Lanaudière<sup>10</sup> :

- La plupart des indicateurs montrent que la population du nord de la région est moins avantagée au plan socio-économique ;
- Toutes proportions gardées, les résidents de Lanaudière-Nord âgés de 25 à 64 ans sont plus nombreux à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires. Le taux de décrochage au secondaire y est plus important et ils sont aussi plus nombreux, en proportion, à avoir doublé au moins une année au primaire ou au secondaire ;
- La population du nord compte une plus forte proportion de personnes vivant avec un faible revenu après impôt.

On y indique aussi que les enquêtes menées depuis quelque 30 ans confirment toutes que « les personnes classées au plus bas de l'échelle de scolarité et de revenus sont plus nombreuses à fumer, à être exposées à la fumée du tabac, à avoir des habitudes alimentaires inadéquates, à être inactives physiquement, à être obèses et à présenter de l'hypertension artérielle. [...] Si l'ensemble de la population profitait de conditions de vie similaires à celles des individus plus favorisés, combien de maladies et de décès prématurés [...] pourraient être évités?<sup>10</sup> »

***Le développement économique de la région amènera une meilleure qualité de vie pour la population, ce qui aura des incidences à de nombreux égards pour tous.***

Même si NMG mettra en place une politique visant une « bonne conduite » pour ses travailleurs temporaires, il est possible que leur venue amène l'augmentation de certaines problématiques qui pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie des résidents. Même si nous croyons que les risques d'impacts négatifs de ce type sont faibles, si un comité de travail n'est pas mis en place par les intervenants sociaux du milieu, la chambre de commerce travaillera à ce que le comité santé élargisse ses actions pour soutenir plus largement la population qui pourrait vivre des difficultés liées au développement du milieu, comme cela avait été fait par les intervenants du milieu alors que des difficultés liées à la dévitalisation du milieu se sont présentées.

## **f. Tourisme**

Certains croient, à tort, que « mine de graphite = moins de touristes ». Même s'il est évident que la qualité de l'eau du magnifique lac Taureau ne doit pas être affectée par le projet, le lien de cause à effet n'est pas justifié. Tel que mentionné durant la première partie des audiences du BAPE, Tourisme Lanaudière ne le croit pas, la chambre de commerce ne le croit pas, de même que la majorité des entreprises touristiques du secteur, puisque ni l'association touristique ni la chambre de commerce n'ont eu vent de

crainte des entreprises dans le cadre du projet actuel. Et si, tel que prévu, un centre et des activités d'interprétation sont mis en place, certains visiteurs viendraient certainement pour en apprendre plus sur l'extraction du graphite. D'autres pourraient aussi prolonger leur séjour afin de profiter de ces activités, fait très positif, la prolongation des séjours étant l'une des clés de l'augmentation des revenus touristiques.

Les entreprises touristiques de Haute-Matawinie ne seraient certainement pas prêtes à sacrifier leur industrie pour accueillir une mine sur leur territoire, si elles croyaient réellement que sa présence pourrait s'avérer négative pour leur pérennité. Au contraire, grâce à la relance économique du milieu, les opérations de NMG permettront d'augmenter les revenus des entreprises touristiques, puisqu'elles sont aussi, pour la plupart, des entreprises de services pour tous.

Pour sa part, la chambre de commerce croit que le peu de circulation additionnelle causée par la présence de la minière (en comparaison avec le transport forestier pour lequel nos visiteurs sont déjà avisés et conscients) ne nuira pas au développement touristique de la région, d'autant plus le transport ne sera pas, à moins de besoins ponctuels, effectué durant les fins de semaine, moment où l'achalandage touristique est le plus grand.

L'enjeu de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre constitue déjà un défi majeur pour l'industrie touristique, et bien que Tourisme Lanaudière croit qu'il y ait effectivement un risque de déplacement de main-d'œuvre vers certains emplois mieux rémunérés, elle confirme que l'industrie touristique cohabite généralement très bien avec d'autres industries. Tout comme le croit la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, Tourisme Lanaudière soupçonne que l'arrivée de nouveaux travailleurs venant s'installer dans la région s'avérera positive, en générant des opportunités de recrutement pour tous les employeurs (conjointes, adolescents, etc.)<sup>11</sup>.

## **g. Villégiateurs**

Depuis les tout débuts du projet, et pendant les audiences du BAPE, quelques membres de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH) et de l'Association pour la protection du lac Taureau (APLT) sont très présents. Ils ne représentent toutefois certainement pas la totalité ni même la majorité des villégiateurs.

Des membres de l'APLT désirent probablement très sincèrement protéger notre environnement. Ce faisant, ils contribuent au milieu par des actions qui permettent de bonifier certaines façons de faire. Leurs préoccupations visant la préservation de l'environnement sont légitimes, et ils ne sont pas les seuls à s'en préoccuper, contrairement à ce que certains croient.

La grande majorité des résidents permanents et des commerçants reconnaît l'importance des villégiateurs pour la région, et la tradition d'hospitalité du milieu fait qu'ils sont toujours heureux d'accueillir de nouveaux visiteurs et résidents, qu'ils soient permanents ou non. Les villégiateurs se sentent « du » milieu, c'est tant mieux, et la fierté et l'amour de ces propriétaires terriens pour la région sont palpables, mais ils ne vivent pas ici à l'année. Ils ne sont ainsi pas nécessairement capables d'évaluer de façon tangible le

quotidien, les besoins et les aspirations des résidents permanents, qui ont choisi de vivre ici à temps plein et qui y gagnent leur vie, souvent tant bien que mal.

***Nous comprenons les inquiétudes que peut susciter un projet de mine qui serait située tout près d'une propriété achetée en vue d'une retraite calme dans un milieu enchanteur. Il est réellement dommage que les besoins de développement économique des uns soient en opposition avec les besoins de quiétude de certains autres, alors qu'ils partagent et aiment le même milieu.***

Les villégiateurs réfractaires au projet, dont certains laissent supposer qu'ils sont résidents permanents, ne doivent cependant pas substituer leurs envies et besoins, légitimes, à ceux d'une population qui travaille durement et doit faire plusieurs sacrifices pour vivre dans un milieu relativement éloigné des grands centres, et qui accepte mal de se faire dire que sa façon de vivre n'est pas la bonne, que sa vision pour l'avenir n'est pas la bonne et qu'ils ne sont pas à même de comprendre quoi que ce soit en ce qui a trait à la préservation de l'environnement.

Comme quoi tous les villégiateurs ne sont pas contre le projet, il est d'ailleurs venu à notre connaissance que certains seraient heureux de s'installer ici en permanence et de se lancer en affaires ici, d'y travailler à temps plein ou à temps partiel, pour la minière ou d'autres entreprises, en raison de la relance économique à venir!

Tous sont importants, autant pour la municipalité, qui l'a toujours démontré, que pour la chambre de commerce, les commerçants et les résidents permanents.

***Les gens qui font leur vie ici ont le droit de se créer un milieu dynamique, où l'on peut bien vivre, alors que les villégiateurs sont ici moins longtemps sur une année complète, et ne gagnent pas leur vie ici.***

Même si c'est malheureux, dans son article *Le résident secondaire, un touriste à part?*, paru dans la revue « Ethnologie française », Jean-Didier Urbain fait d'ailleurs ressortir le fait qu'« être « parmi » n'est pas être ensemble<sup>12</sup> ». Le problème de disparité des points de vue entre résidents permanents et certains villégiateurs n'est donc pas spécifique à la Haute-Matawinie, ni même au Québec.

Des villégiateurs qui sont contre le projet de mine de graphite ont la fâcheuse habitude de croire – ou de tenter de démontrer, si tel n'est pas le cas – que leur quiétude est plus importante que la qualité de vie de ses résidents permanents, comme en témoignent certains articles parus dans le *Bulletin de l'Association pour la protection du lac Taureau inc.* au fil des ans. Le tourisme et ses activités se déroulant surtout durant les fins de semaine et au moment des vacances, ainsi que le bruit environnant, causent surprise et frustration à certains villégiateurs qui croyaient pouvoir vivre ici une tranquillité permanente, eux qui achètent ou louent ici afin de fuir le bruit de la ville.<sup>13</sup>

Lors de la première partie des audiences publiques, monsieur Jean-François Champoux, actionnaire de Groupe Champoux et président de Scierie St-Michel, a demandé l'impact permanent (superficie au sol) de la minière, comparativement au même impact permanent des résidences situées sur le pourtour du lac Taureau, jusqu'à 300 mètres de distance du lac, ainsi que celui des sédiments et de contamination de l'eau générés. **Cela démontre bien que la vie humaine a des impacts permanents sur l'environnement. Il ne peut d'ailleurs pas en être autrement.**

Tel que le mentionne l'EIES, le projet ne comportera pas de digue d'entreposage des résidus miniers, ce qui élimine la possibilité d'un déversement majeur. De ce que nous en comprenons, pour ce qui est de fuites possibles des produits utilisés au concentrateur et à l'unité de désulfuration, si un réservoir venait à céder, les produits seraient contenus dans des cuvettes de rétention. De plus, le site étant ceinturé par des bassins de collecte, une potentielle fuite provenant d'un équipement pourrait aussi être contenue sur le site. Pour ce qui est des dépassements possibles de critères et advenant un déversement accidentel à l'effluent final, la dilution fait qu'une fois à la rivière Matawin, les concentrations ne devraient plus être perceptibles. Dans un tel cas, le ministère de l'Environnement doit être immédiatement avisé, et un scénario de correction doit être mis en place rapidement. Il y a toutefois 14 km avant que tout déversement puisse se rendre à la rivière, augmentant les chances de réagir avant qu'une dispersion trop importante ne soit possible. Les mesures prévues semblent permettre d'éviter tout déversement et en cas d'un événement accidentel, la gestion du risque semble adéquate, mais le ministère de l'Environnement sera à même de le déterminer et de s'en assurer.

Si tous ces scénarios ne se produisaient pas, l'impact du projet de NMG sur le lac Taureau serait, selon ce que son président et chef de la direction a répondu suite à la question de monsieur Champoux, nul.

Même si certains villégiateurs qui s'opposent au projet souhaitent croire que le milieu ne pense qu'aux argents dont la communauté pourra bénéficier grâce à NMG, les faits saillants du 2<sup>e</sup> sondage effectué par la minière (janvier 2020 – document DA9) confirment que bien qu'ils sont préoccupés par les opportunités d'emplois (37 %), les répondants étaient avant tout sensibles à la qualité des eaux de surface et la faune aquatique (40 %) et à la qualité des eaux souterraines (37 %), et que ces préoccupations ont augmenté depuis l'étude de novembre 2018 (+9 points pour chacun de ces 2 points concernant les eaux).<sup>14</sup> Personne ici ne désire que notre milieu soit utilisé au détriment de notre environnement.

***Les résidents et les commerçants de Haute-Matawinie ne sont pas en opposition avec les villégiateurs qui sont contre le projet. Notre but à tous est de créer une communauté harmonieuse et dynamique où chacun a sa place – visiteurs, villégiateurs, enfants, travailleurs et aînés. Cela ne peut cependant pas se faire au détriment des résidents permanents, car nous aussi voulons mettre du beurre sur notre pain.***

## h. Capacité du milieu d'accueillir le projet

Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2006, au moment où débutait la crise forestière, la population de Saint-Michel-des-Saints était de 2 713 habitants, et de 2201 en 2011<sup>15</sup> (2 365 en 2020<sup>16</sup>) et celle de Saint-Zénon de 1 379 en 2006 et 1 115 en 2011<sup>15</sup> (1 116 en 2020<sup>16</sup>). Nous avons déjà été plus nombreux à vivre ici.

Tel qu'il l'a été mentionné durant la première partie des audiences du BAPE par le directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, nos écoles sont à même d'accueillir beaucoup plus d'étudiants :

|                                           | <b>Achalandage possible</b> | <b>Nb d'élèves Actuel</b> |
|-------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| École primaire Bérard (Saint-Zénon)       | 80                          | 30                        |
| École primaire Saint-Jean-Baptiste (SMDS) | 160                         | 110                       |
| École secondaire des Montagnes (SMDS)     | 290                         | 119                       |

### Hébergement

Nous avons d'ailleurs certainement la capacité d'accueillir de nouveaux travailleurs, comme nos villages l'ont fait lors de la construction de la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île, de janvier à octobre 2017. La pression temporaire engendrée par l'arrivée de travailleurs durant la période de construction sera alors certainement bienvenue, comme elle le fut lors de l'arrivée des travailleurs et sous-traitants d'Hydro-Québec, en raison des retombées pour la région, tant au niveau de la location de logements, que des dépenses dans nos différents restaurants, hôtels, commerces d'alimentation et autres services.

Afin d'aider les travailleurs, nous avons depuis plusieurs mois une liste des hébergements disponibles pour eux dans nos municipalités (chambres, logements et maisons à louer).

Pour ce qui est de l'arrivée de nouveaux arrivants, afin d'éviter une pénurie, l'un des sujets traités lors de la rencontre des entrepreneurs du 11 juin 2019, *Présentation des opportunités d'affaires pour les entreprises de la région en raison des projets de développement à Saint-Michel-des-Saints*, était le besoin de logements additionnels, afin d'intéresser des entrepreneurs à investir ici.

De concert avec la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, nous travaillerons dans les prochains mois à dresser la liste des terrains disponibles situés à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité, dont certains pourraient accueillir de nouveaux multilogements. Nous contacterons les propriétaires, afin de vérifier leur intérêt à vendre ces terrains, puis nous garderons cette liste à jour.

De plus, la chambre de commerce a déjà en main une liste de courtiers immobiliers et de promoteurs de terrains, puisque de nombreux terrains et propriétés sont déjà en vente dans le village de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon et des alentours.

### **i. Qu'est-ce qu'on fera dans 30 ans?**

L'exploitation du gisement Tony de NMG devrait s'étaler sur 26 ans, sans compter la période d'installation. D'aucuns s'inquiètent du fait qu'ils n'aient aucune idée de ce que ses travailleurs feront lors de la fermeture de la mine à ce moment. Tout d'abord, ces travailleurs auront acquis une formation, des compétences et une expérience de travail, qui pourra leur permettre de poursuivre leur carrière dans un autre emploi. Mais qui peut prédire l'avenir?

Comme plusieurs le pensent à juste titre, les métiers du futur n'existent pas encore. Pour quelles entreprises travailleront ces employés? Difficile de le dire avec certitude pour l'instant. Comme les entrepreneurs le savent bien, il ne faut pas avoir peur pour lancer son entreprise, car il n'y a jamais vraiment de filet de sécurité. C'est le cas aussi pour nos régions, qui doivent faire fi de la peur et développer les opportunités qui se présentent à elles. Tel que mentionné précédemment, la chambre de commerce ne compte toutefois pas rester inactive et travaillera dès le début des activités de la mine à prévoir la suite pour assurer le maintien de la bonne situation économique du milieu lorsque les activités minières seront terminées.

### 3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

L'entreprise dont le plan de réaménagement et de restauration a été approuvé doit fournir une garantie financière au Ministère, conformément aux normes établies par règlement. Cela devrait nous rassurer, d'autant plus que le montant de cette garantie correspond à la totalité des coûts estimés de la restauration de l'ensemble du site minier, fournie en trois versements dans les deux années suivant la date d'approbation du plan<sup>17</sup>. Le fait que des travaux de restauration et de végétalisation progressives seront faits à partir de la 5<sup>e</sup> année d'opération devrait aussi nous rassurer, car nous serons alors à même de vérifier si la minière respecte bien ses engagements.

Depuis le début de ses activités d'exploration, Nouveau Monde Graphite nous semble transparent et résolu à faire le meilleur projet possible, pour l'entreprise et pour la collectivité. Il n'existe cependant qu'une seule façon de s'en assurer : suivre le projet, afin qu'il soit fait de façon à ce que la minière honore ses responsabilités jusqu'à la fin. D'ailleurs, aujourd'hui, le développement d'un projet – comme on peut le voir dans le projet de NMG – considère les éléments sociaux, écologiques et économiques de façon parallèle, plutôt que de débiter le projet en considérant sa faisabilité économique, puis en essayant de faire entrer le tout dans une boîte qui contiendrait acceptabilité sociale et protection de l'environnement, de façon à faire concorder le tout. Ceci dit, ces méthodes douteuses parfois utilisées ont probablement mené au scepticisme et à la méfiance ambiante envers le gouvernement et les promoteurs en général. **Cette façon de faire est désormais dépassée et ne correspond pas à l'approche de NMG.**

S'il est vrai que la chambre de commerce et ses membres sont favorables au projet de Nouveau Monde Graphite, ce n'est pas au prix de la dégradation de notre environnement, ni de son tissu social. Il n'est toutefois pas facile pour tout un chacun de bien comprendre tous les enjeux liés au projet. Le rôle du gouvernement est justement de s'assurer que la minière respecte ses engagements et les différentes lois, règlements et codes.

Le site Internet d'Équiterre détaille ainsi le programme *Roulons électrique* : « Roulons électrique est une campagne de promotion et d'éducation au véhicule électrique que coordonne Équiterre avec le soutien de Transition énergétique Québec<sup>18</sup> ». Même si l'organisme favorise avant tout d'éviter les déplacements, d'en diminuer le besoin et la distance et d'augmenter l'utilisation de modes de transport moins énergivores que ceux actuellement préférentiellement utilisés<sup>19</sup>, Équiterre démontre qu'elle considère que l'utilisation des véhicules électriques est meilleure pour l'environnement que l'utilisation d'automobiles à essence. Le graphite étant le second ingrédient en volume entrant dans la fabrication d'accumulateurs au lithium-ion, l'exploitation des gisements est essentielle. Pour ce qui est des piles à hydrogène, on y insère encore plus de graphite, plus précisément à gros flocons, qui fait d'ailleurs partie du panier de produits de NMG.

NMG soutient le circuit électrique, notamment en ayant financé certaines bornes de recharges de Saint-Michel-des-Saints. NMG a aussi collaboré avec l'Association des véhicules électriques du Québec afin de faire mieux connaître les automobiles électriques, durant les dernières éditions du Rendez-vous country de St-Michel-des-Saints.

Tel que le mentionne le Bulletin Québec mines de novembre 2015, disponible sur le site du MERN<sup>20</sup> :

*« Tout en consolidant le marché actuel, le développement de l'industrie du graphite au Québec pourrait permettre de soutenir l'essor des industries liées à la fabrication de composantes pour batteries électriques et d'électrodes pour l'équipement informatique et les téléphones cellulaires. Le graphite pourrait devenir un intrant de la filière de l'électrification des transports. Plus précisément, la production de batteries électriques requiert du graphite et du lithium. En outre, l'industrie de la production de batteries électriques se jumelle bien à celle des panneaux solaires puisque les batteries sont nécessaires pour emmagasiner l'électricité produite par l'énergie solaire. [...] »*

*Le Québec est aussi un grand producteur d'électricité, qui sert à alimenter les bornes électriques, ainsi que de fer et d'aluminium pour la construction d'automobiles. Ces diverses productions, associées, représentent toutes des éléments créant une filière favorable à l'électrification des transports.*

*Le développement de l'industrie du graphite au Québec, au-delà du simple fait de posséder cette ressource sur son territoire, est en somme tributaire des industries qui y seraient associées pour en retirer avantages et bénéfices, créant une valeur ajoutée appréciable susceptible de stimuler notre économie.<sup>20</sup>»*

Alors que certains soulignent qu'il est possible de fabriquer du graphite synthétique, l'article du même Bulletin Québec mines souligne aussi que « la fabrication de graphite synthétique est très coûteuse, mais aussi très polluante<sup>20</sup> ».

Le projet de NMG vient donc appuyer l'électrification des transports, et sa vision d'opérer une mine tout électrique y contribuera certainement, puisque les entreprises concernées ont tout intérêt à travailler avec NMG pour développer leur propre technologie.

Certains s'inquiètent du fait que les cellules expérimentales prévues n'ont pas été mises en place et leurs résultats analysés avant que l'étude d'impact soit jugée recevable par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Lors de la séance d'après-midi du BAPE, le 29 janvier dernier, la représentante du MELCC a fait valoir que les informations présentées par NMG leur permettaient non seulement de juger l'étude recevable, mais aussi de penser que les professionnels du ministère seraient en mesure de bien encadrer le projet lors de la phase de l'analyse environnementale, qui demeure à venir. Elle a aussi souligné que les pratiques proposées par NMG sont parmi les meilleures dans l'industrie minière aujourd'hui : « la désulfuration, la co-disposition, pour nous, ça apporte des avantages au niveau de la gestion des résidus. » Voilà qui est de bon augure pour la région et la protection de son environnement.

***Il apparaît important de souligner que le projet de mine de graphite, qui possède un impact économique important pour la Haute-Matawinie, est localisé dans un secteur, relativement petit (l'empreinte totale est de moins de 3 km<sup>2</sup>), situé sur des terres publiques, dans un lieu peu développé, diminuant ainsi les impacts sur la majorité.***

Le secteur où se trouve le gisement n'est toutefois pas trop à l'écart, permettant de le voir évoluer et de réagir plus rapidement à toute potentielle problématique. Sa proximité des grands centres permet aussi de diminuer les frais et impacts environnementaux de transport des travailleurs, des produits et services requis, ainsi que du transport de la ressource vers son marché ou d'un site de transformation ultime. Lors de la première partie des audiences publiques, le président et chef de la direction de NMG mentionnait d'ailleurs que son projet pouvait être carboneutre, ce qui est facilité par le fait qu'il n'est pas situé trop loin des grands centres et d'une source d'hydro-électricité.

## 4. ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET ACCUEIL DU MILIEU

Il faut évaluer de façon objective les conséquences potentielles pour le milieu, mais aussi ce qu'il aura à gagner du projet de NMG. Selon nos commerçants, il va sans dire que les gains économiques seront très grands, alors que même s'il est malheureux que quelques villégiateurs et/ou résidents permanents aient à faire face à certains changements liés au développement économique, le bénéfice pour la collectivité n'a aucune commune mesure avec les pertes relativement faibles possiblement encourues. La minière présente de plus un plan d'intégration au territoire (PIT) qui, à première vue, semble porteur lui aussi de développement, avec son secteur résidentiel, son pavillon d'accueil présentant un espace d'interprétation du graphite, sa location d'embarcations nautiques non motorisées et ses sentiers pédestres et de vélo de montagne.

***Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, « L'acceptabilité sociale s'impose de plus en plus comme un élément incontournable de tout projet de mise en valeur des ressources énergétiques ou minérales sur le territoire québécois. La réalisation d'un projet ne se limite plus à ses retombées économiques ou à ses impacts environnementaux. Elle implique également la prise en compte de l'acceptabilité sociale au sein des communautés concernées. Acceptabilité sociale ne signifie pas unanimité, pas davantage que le seul respect des obligations légales et des normes applicables à un projet. L'acceptabilité sociale renvoie davantage à l'information, à la consultation, voire au dialogue entre un promoteur, les parties prenantes et les citoyens de la communauté directement concernée<sup>21</sup> ».***

La chambre de commerce croit que le projet est aussi bien reçu par les résidents permanents que par ses membres. Tous ont bien sûr des questionnements sur la préservation du milieu, mais les retombées du projet permettent de croire à une réelle relance économique pour le milieu, qui est attendue depuis si longtemps et est nécessaire à la survie de notre milieu.

Nouveau Monde Graphite n'a d'ailleurs jamais été avare de rencontres d'information, de présentation d'avancées, notamment via La Revue de la chambre, et grâce à d'autres modes de communications, de groupe ou individuelles.

Les opposants à la mine de NMG comparent souvent le projet à la mine aurifère de Malartic. Cependant, est-il réellement possible de comparer ces données (données tirées du site Internet de la Mine Canadian Malartic<sup>22</sup>)?

|                                      | <b>Sautages</b>   | <b># de tonnes journalières</b> | <b>Localisation du gisement</b> |
|--------------------------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Nouveau Monde graphite               | 1 à 2/semaine     | 6 500 tonnes/jour               | ± 5 km du village               |
| Mine Canadian Malartic <sup>22</sup> | quasi journaliers | 55 000 tonnes/jour              | cœur du village                 |

Loin de nous ici l'idée de dépeindre la mine de Malartic comme problématique, alors que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic considérait, lors des auditions du BAPE liées à son projet d'extension de la fosse, en 2016, que la mine présente des retombées socio-économiques importantes pour la communauté, et qu'elle « constate que le projet d'extension est supporté positivement par la ville de Malartic, la MRCVO et la majorité de la population de Malartic et de la région<sup>23</sup>».

Tel que l'indique sur son site Internet le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) : « Les entreprises doivent désormais développer une compréhension holistique du concept de développement durable de façon à ce qu'elles puissent jouer un rôle de catalyseur dans la société tout en poursuivant leurs objectifs qui permettent d'accroître le niveau de vie des citoyens. À cet effet, elles doivent désormais devenir davantage « proactives », que ce soit en innovant dans le domaine des sources alternatives d'énergie, en favorisant les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou en encourageant les mesures d'efficacité d'énergie, en adoptant des mesures d'approvisionnement responsable, d'amélioration de la qualité de vie en milieu de travail ou d'engagement au sein de leur communauté par exemple.<sup>24</sup> »

C'est ce que la minière NMG semble avoir compris.

***Nous croyons que c'est en exploitant nos richesses naturelles de façon responsable que nous serons à même de créer de la richesse pour notre région. Nous sommes également persuadés que les ministères concernés, tout comme la présidente et le commissaire du BAPE, sont à même de juger adéquatement et de bonifier le projet s'il y a lieu.***

## 5. CONCLUSION

---

Nous avons la chance d'avoir dans la région au moins un gisement de haute qualité avec une production projetée de 100 000 tonnes par année de concentré de graphite sur une période de 26 ans, selon l'évaluation qu'en fait NMG.

Lorsqu'un projet de développement pouvant potentiellement modifier leur vie voit le jour, que le risque soit réel ou perçu, la crainte amène souvent les humains à démontrer une attitude de « pas dans ma cour ». Cela est bien normal et est un réflexe de protection bien naturel. Plutôt que de faire de la désinformation comme il peut être tentant de le faire – ou de se laisser contaminer par ceux qui ont peur – il faut que chacun s'informe, analyse la situation, ses risques, répercussions et retombées de façon objective, sans se laisser obnubiler par ses craintes ou ses intérêts personnels, en mettant de l'avant le bénéfice collectif potentiel.

Le Bureau des audiences publiques a, entre autres, été mis sur pied afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale ; nous lui faisons confiance pour présenter des avis qui pourront aider les décideurs, l'appareil gouvernemental, ainsi que l'entreprise à faire de la mine de graphite de Nouveau Monde Graphite le projet le plus profitable pour tous, tout en respectant la notion de développement durable et ses 16 principes. Les audiences du BAPE permettent d'ailleurs aussi à tous de faire entendre leurs commentaires, craintes et suggestions, ce qui peut permettre de propulser le projet et de le rendre encore meilleur.

Est-ce que NMG a transmis en toute transparence toutes les données concernant son projet? Nous le croyons puisqu'au survol de tous les documents qui ont été transmis par l'entreprise dans son étude d'impact environnement et social, aux questions des ministères qui ont suivi, à leurs réponses, ainsi qu'à tous les documents qui ont été déposés au BAPE, une information relativement complète semble bien être disponible, ce que l'analyse par le MELCC, qui demeure à venir, permettra de valider.

Nous croyons que les professionnels de la minière et des différents ministères concernés sont à même d'évaluer les dangers, de poser des actions concrètes afin d'éliminer les risques à la source, d'en minimiser ou d'en compenser les effets. La réhabilitation et la restauration du site, importantes, seront assurées par NMG et les ministères responsables. Le gouvernement et les entreprises doivent évidemment s'assurer de protéger l'environnement, et démontrer au public qu'ils le font, afin de changer la méfiance actuelle envers eux, générée par des exemples de ratés.

D'ailleurs, le gouvernement devrait aussi tendre à mieux gérer l'image de l'industrie minière qui est significative pour le développement du Québec, et qui semble travailler désormais avec une très grande éthique, alors que la population n'en est ni réellement informée ni même consciente.

***La perception du grand public doit changer et être alignée à la réalité, si l'on veut que le développement durable de nos ressources puisse être un vecteur de développement aussi puissant qu'il se doit de l'être.***

La croissance économique du Québec passe par l'exploitation de ses ressources, dans le respect du développement durable. En effet, tout comme elles ne pourront pas évoluer dans un milieu ne respectant pas l'environnement, comment les générations futures pourront-elles rêver l'avenir si aucune richesse économique ne leur est léguée?

Malgré le besoin pour nos entreprises d'augmenter leur clientèle de base (les hautes saisons touristiques suivent des basses saisons difficiles) et de renouveler la main d'œuvre potentielle, tous s'entendent pour dire que nous ne voulons du projet que s'il augmente réellement notre richesse collective tout en respectant les principes de développement durable, en répondant aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il n'est pas toujours facile de faire concorder le tout, mais le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale ET économique des activités de développement.

Certains doutent de l'efficacité économique du projet. Le projet de NMG a débuté en 2013 et après environ 50 M\$ de dollars dépensés, les promoteurs sont toujours là. Il est difficile de croire que NMG et ses actionnaires dépenseraient autant pour ce projet s'ils n'étaient pas convaincus qu'il représente un intérêt économique à long terme. Et le graphite ne serait pas considéré par notre propre gouvernement, tout comme par les gouvernements d'autres pays, comme l'un des minéraux critiques et stratégiques.

***La Haute-Matawinie a une tradition de développement de ses ressources, en plus de son activité touristique. Ses entreprises désirent poursuivre cette tradition de cohabitation, avec les façons de faire actuelles, au profit de toute la communauté, tout en contribuant aussi au développement économique du Québec dans son ensemble.***

Si cela ne peut pas se faire, une fois que les résidents permanents auront quitté pour gagner leur vie ailleurs, les villégiateurs et les touristes trouveront probablement la région beaucoup moins intéressante, vidée de ses commerçants, de ses résidents, de son essence même. Nous croyons que ce serait une grave erreur.

Pour toutes ces raisons, la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie joint sa voix aux nombreux entrepreneurs locaux qui appuient le projet de développement de Nouveau Monde Graphite, pour confirmer l'importance du projet en vue d'une solide diversification économique longuement attendue pour la région, de même que pour témoigner d'une vision s'inscrivant dans le respect de la préservation de l'environnement.

**« Nouveau Monde Graphite permet déjà le retour de jeunes de la région, qui ne voyaient pas jusqu'à récemment d'espoir de revenir faire leur vie ici après leurs études. Étant mère, entrepreneure et native de la Haute-Matawinie, je partage l'enthousiasme de tous ceux qui voient d'un bon œil ce projet, qui vient s'ajouter aux opérations de Scierie St-Michel et à l'installation de La Granaudière, dont la construction a débuté l'automne dernier. Le carrefour industriel ainsi créé permettra à la région de se diriger enfin vers une relance qui assurera la vitalité économique tant attendue ».**  
Véronique Lasalle, présidente de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, communiqué de presse du 7 février 2020 (en annexe).

## RÉFÉRENCES

---

- 1 Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière, *Plan d'action régional pour la relance de l'industrie forestière*, Joliette, octobre 2006, 30 pages
- 2 Chiffres obtenus de l'École secondaire des Montagnes, février 2020
- 3 Institut de la statistique du Québec, *Bulletin d'analyse, Indice de vitalité économique des territoires*, édition 2018, 19 décembre 2018, 43 pages
- 4 Institut du Québec, *Les clés du développement économique local, Analyse des stratégies de six villes nord-américaines*, note de recherche, mai 2017, 50 pages
- 5 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, *Guide de discussion, Réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques*, consultation se tenant du 19 novembre 2019 au 7 février 2020, 14 pages
- 6 Communiqué de presse du MERN, via Portail Québec, *La réflexion sur les minéraux critiques et stratégiques : franc succès des rencontres régionales*, 31 janvier 2020, 2 pages
- 7 Association minière du Québec, *Retombées économiques de l'industrie minière au Québec*, réalisée par EcoTec Consultants en septembre 2018 pour l'Association minière du Québec, 100 pages
- 8 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, *Rapport sur les activités minières au Québec 2017*, récupéré de [gg.mines.gouv.qc.ca/rapport-sur-les-activites-minieres-au-quebec/ram-2017/](http://gg.mines.gouv.qc.ca/rapport-sur-les-activites-minieres-au-quebec/ram-2017/), le 3 février 2020
- 9 SYLIA-statistiques régionales, CISSS de Lanaudière, Service de surveillance, recherche et évaluation, *Projections de l'âge moyen de la population des municipalités de Lanaudière, scénario référence (A)*, source : ISQ, perspectives démographiques des municipalités du Québec 2016-2036, 19 décembre 2019. Mise à jour du tableau, janvier 2020
- 10 Service de surveillance, recherche et évaluation, direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, *La région de Lanaudière et sa population, état des lieux et perspectives*, mise à jour 2019, décembre 2019, 35 pages
- 11 Brochu, Denis, *Audiences du BAPE, projet mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints, Position de l'Association touristique de Lanaudière*, 29 janvier 2020, 2 pages
- 12 Urbain, Jean-Didier, *Le résident secondaire, un touriste à part? dans Ethnologie française 2002/3 (Vol. 32)*, récupéré de [Cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2002-3-page-515.htm](http:// Cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2002-3-page-515.htm), le 2 février 2020
- 13 *Bulletin de l'Association pour la protection du lac Taureau inc.*, éditions Juin 2002 (19 pages), Hiver 2009-2010 (21 pages), Été 2012 (22 pages)
- 14 Nouveau Monde Graphite, *Résultats du sondage au sujet de projet d'exploitation d'une mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints*, Janvier 2020, 41 pages

15 Institut de la statistique du Québec, *Population totale, superficie et densité, municipalités, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec*, 2011, récupéré de [stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011\\_14/population/poptot\\_superficie\\_14.htm](http://stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011/recens2011_14/population/poptot_superficie_14.htm), le 17 février 2020

16 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Décret de population pour 2020*, récupéré de [mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/](http://mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/), le 18 février 2020

17 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, *Restauration minière, les dispositions législatives*, récupéré de [mern.gouv.qc.ca/mines/restauration-mini%C3%A8re/les-dispositions-legislatives/](http://mern.gouv.qc.ca/mines/restauration-mini%C3%A8re/les-dispositions-legislatives/), le 1<sup>er</sup> février 2020

18 Équiterre, programme *Roulons électrique*, récupéré de [equiterre.org/projet/roulons-electrique](http://equiterre.org/projet/roulons-electrique), le 2 février 2020

19 Équiterre, dossier *Éviter, transférer, améliorer : une vision des transports et de l'aménagement du territoire*, récupéré de [equiterre.org/choix-de-societe/dossier/eviter-transferer-ameliorer-une-vision-des-transports-et-de-l%E2%80%99amenagement-d](http://equiterre.org/choix-de-societe/dossier/eviter-transferer-ameliorer-une-vision-des-transports-et-de-l%E2%80%99amenagement-d), le 3 février 2020

20 Bulletin Québec mines, tel que lu sur le site du MERN, récupéré de [mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2015-11/Graphite.asp](http://mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2015-11/Graphite.asp), novembre 2015, 6 pages, le 3 février 2020

21 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale, livre vert*, récupéré de [mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/LivreVert-1.pdf](http://mern.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/LivreVert-1.pdf), le 4 février 2020

22 Mine Canadian Malartic, Données récupérées de [canadianmalartic.com/](http://canadianmalartic.com/)

23 Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic, *Mémoire concernant la Mine Canadian Malartic ainsi que son projet d'extension de la fosse*, juin 2016, 14 pages

24 Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ), *Section à propos*, récupéré du Site Internet du CPEQ, [cpeq.org/fr/a-propos](http://cpeq.org/fr/a-propos), le 9 février 2020

## **Annexes**

Article, Revue de la chambre de commerce, suite à la visite de la mine de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Communiqué de presse de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, 7 février 2020

# VISITE D'UNE MINE DE GRAPHITE PAR

(CCHM) Puisque les intervenants locaux sont sensibles aux craintes suscitées par l'exploitation d'une mine de graphite par Nouveau Monde Graphite, à l'initiative de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, une délégation s'est rendue le 6 juillet dernier à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, où l'exploration minière a débuté il y a une trentaine d'années. De Saint-Michel-des-Saints, les conseillers municipaux François Dubeau et Gilles Sénécal, de même que le maire, Réjean Gouin, de Saint-Zénon, le maire suppléant Pierre Allard et de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, la directrice France Chapdelaine, étaient accompagnés par Claire Pilon, présidente de l'Association des propriétaires de Pointe-Fine, et du président de l'Association pour la protection du lac Taureau, Gilles Cartier.

La visite a débuté par une rencontre avec le maire de la municipalité, Pierre-Paul Goyette, de même que le maire antérieur, François Desjardins. Ceux-ci ont clairement exprimé que l'exploitation de la mine débutée alors que les normes environnementales étaient beaucoup moins exigeantes ne créait aucun problème dans la municipalité, même si la mine est située à environ 800 mètres de la mairie, et encore plus près de la résidence du maire actuel (700 m) et de monsieur Desjardins (300 m).

Fait plus qu'intéressant, et démontrant le peu d'impact négatif de la mine dans le milieu, une ferme laitière est située à seulement quelque 200 mètres de la mine!

Messieurs Desjardins et Goyette croient que le seul impact réel ressenti est une certaine pollution visuelle, moins visible l'été grâce aux feuillages.

## Les maires ont mentionné que :

- Grâce notamment au mur antibruit, on n'entend pratiquement rien, mis à part le sautage qui a lieu généralement une fois par jour. Même le transport sur le site est pratiquement silencieux, puisque les camions qui y circulent n'ont pas le « bip » sonore habituel lors du recul, mais plutôt un bruit plus grave (ressemblant au croassement d'un crapaud) que l'on n'entend pas ailleurs que sur le site. Pour ce qui est du transport du produit vers l'extérieur du territoire, les quelques camions par jour ne sont pratiquement pas remarqués par la communauté.
- Les craintes en ce qui touche à la poussière sont injustifiées, car aucune poussière n'est présente dans les environs immédiats de la mine.
- Les relations avec l'entreprise qui exploitait précédemment la mine n'étaient pas toujours au beau fixe, mais avec une approche positive d'un côté comme de l'autre, le tout s'est amélioré et l'entente est présentement très bonne avec Imerys. La compagnie est très impliquée dans la communauté, aidant notamment à la mise en place de certaines infrastructures pour la communauté, et est un très bon citoyen corporatif. Aussi, la municipalité bénéficie évidemment des emplois offerts dans la communauté (l'entreprise cherche à embaucher dans le secteur) et des retombées liées aux employés provenant d'ailleurs qui s'installent et consomment dans la région.

Une visite de la mine de l'entreprise Imerys a été effectuée. Le leader des



Gilles Cartier, Réjean Gouin, Claire Pilon, François Dubeau, Gilles Sénécal, Denis Boily, François Desjardins, Pierre Allard, Pierre-Paul Goyette et Marc-Daniel Siméon

# R DIFFÉRENTS INTERVENANTS LOCAUX

opérations, Denis Boily, et le responsable de la santé et sécurité et de l'environnement, Marc-Daniel Siméon, ont guidé les visiteurs dans une très intéressante visite du site, et répondu aux questions des présents :

- Des prélèvements d'eau, à la fin du bassin de décantation, sont acheminés régulièrement au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Grâce à la méthode de vérification utilisée, ces données ne peuvent aucunement être falsifiées ou modifiées par l'entreprise.
- Le MDDELCC est très présent et suit les activités de la mine et de l'usine de très près. Il serait faux de croire que les minières peuvent agir à leur gré, sans surveillance.
- L'été, l'eau utilisée est réutilisée à environ 80 % pour 20 % d'eau fraîche utilisée. Lors du rejet, l'eau est décantée et non pas filtrée, et il appert que la qualité de l'eau à cet endroit est souvent meilleure que celle de la rivière d'où celle-ci a été prélevée!
- Même si le graphite est gras, qu'il flotte et qu'il a la même apparence que du gaz sur l'eau, il n'est pas dangereux.
- Puisque la roche mère peut contenir une petite quantité de silice, il est évident que des précautions sont prises par l'employeur sur le site. Des radiographies sont d'ailleurs effectuées tous les deux ans par la CNESST afin de vérifier si les poumons des employés sont affectés; jusqu'à maintenant, on n'a pas trouvé de réaction ou de maladies liées au travail sur le site.



## Travail dans la fosse

- Afin de diminuer la quantité de poussière sur le site, un abat-poussière de calcium est utilisé.
- Le site doit obligatoirement être restauré à la fin de l'exploitation, et les argents requis sont déposés en fiducie avant même le début des activités.
- Lors de l'exploitation, les résidus du premier trou demeurent sur le site, alors que les résidus des trous suivants servent à remplir les différentes cavités, ce qui fait qu'il n'y a pas sur le site autant de montagnes de résidus qu'on pourrait le croire. De plus, ces résidus peuvent éventuellement être utilisés ailleurs dans la région.

## Des commentaires reçus suite à la visite :

Cette visite m'a permis de voir de près à quoi ressemble une mine de graphite en opération depuis près de 30 ans. Les maires et les travailleurs ont répondu spontanément à nos questions et ont commenté leur expérience. C'est rassurant de savoir que le MDDELCC est très présent à chaque étape de l'extraction et que la santé et la sécurité des travailleurs sont sous la loupe d'une équipe médicale. Je suis beaucoup moins craintive quant à l'exploitation d'une mine de graphite, chez nous, à St-Michel. Cependant, je trouve important que des gens de notre communauté participent à son élaboration et à sa gestion. Nous nous devons d'être là et de veiller, nous aussi, à notre bien-être.

**Claire Pilon, Association des propriétaires de la Pointe-Fine**

Suite à notre visite à la mine de graphite près de Mont-Laurier, j'ai été agréablement surpris, car je croyais voir des nuages de poussière pour les villageois qui ne sont qu'entre 5 et 800 mètres du gros des travaux,

mais il n'y en a pas. Le Ministère de l'Environnement est aussi ultra présent dans tout ce qui se fait sur le périmètre, ce qui est très rassurant. La compagnie minière est également très présente pour aider la communauté, enfin tout ça devient un « gros plus » pour la région sans beaucoup d'inconvénients.

**Pierre Allard, maire suppléant, Saint-Zénon**

Au retour, nous apprenions que Karl Trudeau, natif de Saint-Michel-des-Saints et jusqu'alors directeur chez Imerys, était nommé Chef des opérations chez Nouveau Monde Graphite. Vu les commentaires positifs émis à l'évocation de son nom durant la visite, il semble que ce soit une très bonne nouvelle pour nous!

Un grand merci à monsieur Goyette pour l'organisation de la visite, ainsi qu'à monsieur Desjardins et à messieurs Boily et Siméon d'Imerys. Une visite intéressante et très instructive.

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **Appui au projet de Nouveau Monde Graphite**

Saint-Michel-des-Saints, le 7 février 2020 – La Chambre de commerce de la Haute-Matawinie joint sa voix aux nombreux entrepreneurs locaux qui appuient Nouveau Monde Graphite (NMG), pour confirmer l'importance du projet en vue d'une solide diversification économique longuement attendue pour la région, de même que pour témoigner d'une vision s'inscrivant dans le respect de la préservation de l'environnement. Afin d'apporter un survol objectif justifiant son soutien, la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie présentera d'ailleurs un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce dernier a reçu le mandat du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, de former une commission d'enquête, qui aura pour objectif de transmettre son appréciation du projet afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Les administrateurs invitent d'ailleurs tous les intéressés du milieu à déposer leur propre mémoire à cet égard au plus tard à 12 h le 20 février prochain. Un avis de dépôt de mémoire doit par ailleurs être donné au BAPE au plus tard le 10 février prochain à 16 h. Détails disponibles au [bape.gouv.qc.ca](http://bape.gouv.qc.ca).

« Nouveau Monde Graphite permet déjà le retour de jeunes de la région, qui ne voyaient pas jusqu'à récemment d'espoir de revenir faire leur vie ici après leurs études. Étant mère, entrepreneure et native de la Haute-Matawinie, je partage l'enthousiasme de tous ceux qui voient d'un bon œil ce projet, qui vient s'ajouter aux opérations de Scierie St-Michel et à l'installation de La Granaudière, dont la construction a débuté l'automne dernier. Le carrefour industriel ainsi créé permettra à la région de se diriger enfin vers une relance qui assurera la vitalité économique tant attendue », indique la présidente de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, Véronique Lasalle.

Il ne fait aucun doute que la Haute-Matawinie a besoin de nouvelles entreprises pour augmenter sa vitalité économique, puisque, selon l'indice de vitalité des municipalités préparé par l'Institut de la statistique du Québec<sup>1</sup> :

- Saint-Michel-des-Saints se classe au 11<sup>e</sup> rang sur 17 municipalités dans la MRC de Matawinie et 50<sup>e</sup> sur 60 pour la région de Lanaudière;
- Saint-Zénon se classe au 17<sup>e</sup> rang dans la MRC et 58<sup>e</sup> pour la région;
- Manawan se classe au 15<sup>e</sup> rang dans la MRC et 55<sup>e</sup> pour Lanaudière.

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) considère que les minéraux critiques et stratégiques – dont fait partie le graphite – sont ceux qui revêtent aujourd'hui une importance économique significative pour des secteurs clés de l'économie, présentent un risque élevé sur le plan de l'approvisionnement, et n'ont pas de substituts disponibles commercialement<sup>2</sup>. Dans ce contexte, nous avons la chance d'avoir dans la région au moins un gisement de graphite de haute qualité avec une production projetée de 100 000 tonnes par année de concentré de graphite sur une période de 26 ans, selon l'évaluation qu'en fait la minière.

#### **Chambre de commerce de la Haute-Matawinie**

521, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0  
[chamhm@satelcom.qc.ca](mailto:chamhm@satelcom.qc.ca) | Téléphone/Télécopieur : 450 833-1334 | [haute-matawinie.com](http://haute-matawinie.com)

Nous croyons que c'est en exploitant nos richesses naturelles de façon responsable que nous serons à même de créer de la richesse pour notre région. Nous sommes également persuadés que les ministères concernés, tout comme la présidente et le commissaire du BAPE, sont à même de juger adéquatement et de bonifier le projet s'il y a lieu.

Certains s'inquiètent d'ailleurs du fait que les cellules expérimentales prévues n'ont pas été mises en place et leurs résultats analysés avant que l'étude d'impact soit jugée recevable par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Lors de la séance d'après-midi du BAPE, le 29 janvier dernier, la représentante du MELCC a fait valoir le fait que les informations présentées par NMG leur permettaient non seulement juger l'étude recevable, mais aussi de penser que les professionnels du ministère seraient en mesure de bien encadrer le projet lors de la phase de l'analyse environnementale, qui demeure à venir. Elle a aussi souligné que les pratiques proposées par NMG sont parmi les meilleures dans l'industrie minière aujourd'hui : « la désulfuration, la co-disposition, pour nous, ça apporte des avantages au niveau de la gestion des résidus. » Voilà qui est de bon augure pour la région et la protection de son environnement.

La Haute-Matawinie a une tradition de développement de ses ressources, en plus de son activité touristique. Ses entreprises désirent poursuivre cette tradition de cohabitation, avec les façons de faire actuelles, au bénéfice de toute la communauté, tout en contribuant aussi au développement économique du Québec dans son ensemble. Nous sommes prêts!

### **À propos**

La mission de la **Chambre de commerce de la Haute-Matawinie** est de regrouper les leaders de l'ensemble de son territoire intéressés à travailler au bien-être économique, civique et social du milieu et au développement de ses ressources. Elle représente quelque 230 membres de Haute-Matawinie et de Lanaudière.

– 30 –

Source : France Chapdelaine  
Directrice générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie  
450 833-1334 | 450 898-5967 | [chamhm@satelcom.qc.ca](mailto:chamhm@satelcom.qc.ca)

<sup>1</sup> Indice de vitalité économique 2016, classé par région, conçu à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), tel que vu sur le site du MAMH sur la page [mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/](http://mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/indices-connaissances-et-outils/indices/indice-de-vitalite-economique/), consultée le 5 février 2020

<sup>2</sup> Réflexion sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, tel que vu sur le site du MERN, sur la page <https://mern.gouv.qc.ca/mines/strategies/mineraux-critiques-strategiques/>, consultée le 3 février 2020

